



Commune de TOSTAT

## Procès-Verbal Conseil Municipal 20 mai 2019

### **C.R. n°53**

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mai à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 17 mai 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LUSSAN, Maire.

**Etaient présents** : M.M. LUSSAN - MORA - GARCIA - SOULES - PELAEZ - MALLET - Mme FISCHER  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : M.M. - MARTIGNIER - TORRES - Mme SARNIGUET

Mme FISCHER a été désignée comme secrétaire.

M. le Maire accueille l'ensemble des élus présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Compte rendu CM du 25 avril 2019,
- 2) Elections européennes (8h à 18h),
- 3) Point travaux salle des fêtes,
- 4) Correspondant SPANC sur la commune,
- 5) Mise en place d'un espace lecture (place de la mairie),
- 6) Validation emprunt Caisse des Dépôts,
- 7) Point travaux forestiers,
- 8) Questions diverses.
  - Locations salle des fêtes Villenave (prise en charge),
  - Remplacement porte crèche,
  - Remplacement serrure salle DALIES,
  - Réparation porche cimetière (prise en charge 50% par Groupama),
  - Plantation Tostadium,
  - Regroupement brigades de gendarmerie (1er juin 2019).

### **1) Approbation PV du 25 avril 2019**

M. le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 25 avril et demande, à l'ensemble du conseil municipal, les remarques éventuelles qu'il aurait à formuler sur le procès-verbal correspondant qui leur a été transmis par courrier électronique ou postal.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2019.

## **2) Elections européennes**

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00.  
Un planning de permanence pour le bureau de vote est proposé.

Les listes électorales ont été modifiées suite à la mise en œuvre du Registre Electoral Unique. La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU).

## **3) Travaux salle des fêtes**

Les marchés publics des travaux de la salle des fêtes ont été signés le 17 mai dernier.

La 1<sup>ère</sup> réunion de chantier aura lieu le 29 mai à 14h30.

Suite au passage de la commission sécurité incendie, il faudra installer des plaques coupe-feu au plafond.

La cuve de gaz doit être déplacée le 29 mai.

## **4) Correspondant SPANC**

La Communauté de Communes Adour Madiran va recruter un correspondant SPANC pour les communes.

## **5) Espace lecture**

Une boîte à livres sera réalisée par Tony Otter et installée place de la mairie. Cette boîte permettra de mettre des livres à disposition gratuitement. Ils pourront être déposés et emprunter librement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6) Validation emprunt Caisse des Dépôts**

Une proposition d'emprunt a été faite par la Caisse des Dépôts.

Un emprunt de 120 000 € auprès de la Caisse des Dépôts est adopté à l'unanimité.

## **7) Travaux forestier**

Le lycée agricole de Vic-en-Bigorre a réalisé les travaux de bucheronnage et de débardage de la parcelle 3A.

Les coupes de bois confiées à l'entreprise BRUN n'ont pas encore été réalisées. Il est proposé de le rencontrer le 23 mai à 18h00 pour faire un point d'avancement.

## **8) Questions diverses**

- Location salle des fêtes de Villenave-près-Marsac : trois personnes avaient réservé la salle des fêtes de la commune. Celle-ci étant en travaux, la mairie leur propose de louer la salle des fêtes de Villenave-près-Marsac avec une participation financière de la commune à hauteur de 150 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Remplacement de la porte de la crèche : il convient de remplacer la porte d'accès en bois de la crèche par une porte aux normes en PVC. La CAF prend en charge 50% du coût de ce

remplacement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Remplacement serrure porte salle Dalies : la serrure de la salle Dalies fonctionne mal. Il est proposé son remplacement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Réparation porche du cimetière : le toit du porche d'entrée a été endommagé suite une tempête. Une déclaration de sinistre auprès de l'assurance Groupama a été faite. Groupama propose une prise en charge à 50% de la réparation.
- L'association Tostatenfleur a planté bénévolement des fleurs au Tostadium.
- A partir du 1<sup>er</sup> juin 2019, les brigades de gendarmerie sont réorganisées : Les brigades de Rabastens-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre et Maubourguet sont regroupées.

Fait à Tostat, le 20 mai 2019

Le maire,

**B. LUSSAN**

**MME FISCHER**

**M. GARCIA**

**M. MALLET**

**M. MARTIGNIER**

**M. MORA**

**M. PELAEZ**

**MME SARNIGUET**

**M. SOULES**

**M.TORRES**